

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 38 (1966)

**Heft:** 10

**Artikel:** Salon des arts ménagers : Genève 26 octobre - 6 novembre 1966

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-126108>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

1. La coordination dimensionnelle dans le bâtiment est réalisée en rendant les dimensions de coordination des éléments de construction et des ouvrages multiples d'une seule unité dimensionnelle de base, le module de base (M). La dimension du module de base est 10 cm. (ou 4 pouces pour les pays à système de mesures pied-pouce).
2. Pour certains éléments, la série entière des multiples du module de base est trop abondante pour permettre la réduction du nombre de types nécessaires pour l'emploi de méthodes industrielles de production. Les dimensions de coordination de ces éléments et des ouvrages correspondants doivent alors être multiples d'un multimodule.
21. Pour les dimensions horizontales de coordination, les multimodules sont: 3 m., 6 m. (12 m.), (15 m.), 30 m., 60 m., les deux derniers étant utilisés principalement pour les bâtiments industriels et les bâtiments publics.<sup>1</sup>
22. Les dimensions de coordination verticale sont les hauteurs d'étage. Pour les bâtiments d'habitation celles-ci doivent être choisies parmi les dimensions suivantes: (26 m.), 27 m., 28 m., 30 m.<sup>1</sup>. Là où l'on préfère moduler les hauteurs de pièce (finie ou brute), celles-ci seront choisies parmi les dimensions de coordination suivantes: (23 m.), 24 m., 25 m., 26 m., 27 m., 28 m.<sup>1</sup>

On discute en outre les questions des tolérances et des sous-modules, sans pouvoir cependant arriver déjà à des solutions concrètes.

Les recommandations précitées montrent qu'il y a accord sur les principes généraux d'une coordination modulaire internationale, mais que cependant une quantité de problèmes de détail attendent encore leur solution et qu'on doit rechercher pour certaines applications une plus grande unité de doctrine quant à la façon d'appliquer la coordination modulaire dans les différents pays.

On peut aussi constater que les normes éditées par le Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment concernant la coordination modulaire dans le bâtiment et les hauteurs d'étages concordent parfaitement avec les règles validées sur le plan international.

<sup>1</sup> Les dimensions sans parenthèses doivent être préférées, spécialement celles qui sont en italique.

## Salon des arts ménagers – Genève 26 octobre – 6 novembre 1966

Cette exposition aura lieu pour la 14<sup>e</sup> fois et à nouveau elle s'est agrandie et embellie.

Les 22 000 m<sup>2</sup> de surface couverte présentent le choix le plus important et le plus complet de Suisse de tous les biens d'équipement domestique: radio, télévision, appareils ménagers, meubles, décoration intérieure. Un pro-

# Argolite

**Le panneau stratifié suisse  
avec l'arbalète et garantie d'usine**



## L'arbalète

est aujourd'hui la marque d'authenticité du produit suisse, elle contribue à l'indépendance de notre économie nationale.

C'est avec l'arbalète que Guillaume Tell délivra notre pays du joug étranger il y a plusieurs siècles... Faire honneur à l'arbalète c'est tenir la crise en échec.

**Argolite SA**  
**Usine de panneaux stratifiés**  
**6130 Willisau/LU ☎ 045 61912**

**Formats**  
**260x130 cm 330x130 cm 330x160 cm**

gramme de conférences professionnelles et de démonstrations de tous genres à l'intention du grand public constitue indiscutablement l'originalité de cette exposition dans notre pays. Cinq restaurants, des défilés de mode, un concours à la télévision et de nombreuses autres attractions complètent la manifestation. La participation internationale s'est encore accrue par rapport aux années précédentes.

## Bibliographies

93

### Le Béton apparent dans la Construction

par W. Kunzel. Traduit de l'allemand par René Lucron, ingénieur des Arts et Manufactures. Un volume de format 18 x 23 cm., 128 pages, avec 94 photographies, 8 figures et 5 tableaux. Eyrolles, Paris.

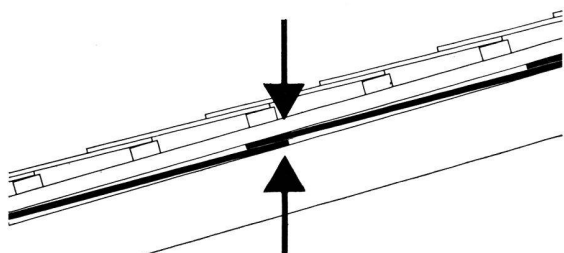
Au sens large et exact du terme, le béton apparent est le matériau qui, après durcissement et décoffrage, est appelé à rester définitivement visible à l'extérieur ou à l'intérieur de l'ouvrage, avec la même pérennité que ce dernier, sans aucun revêtement de parement. Ce qui conduit à «modeler» sa surface, en observant certaines règles encore mal connues des professionnels.

(suite en page 95)



® La marque déposée de produits d'amiante-ciment

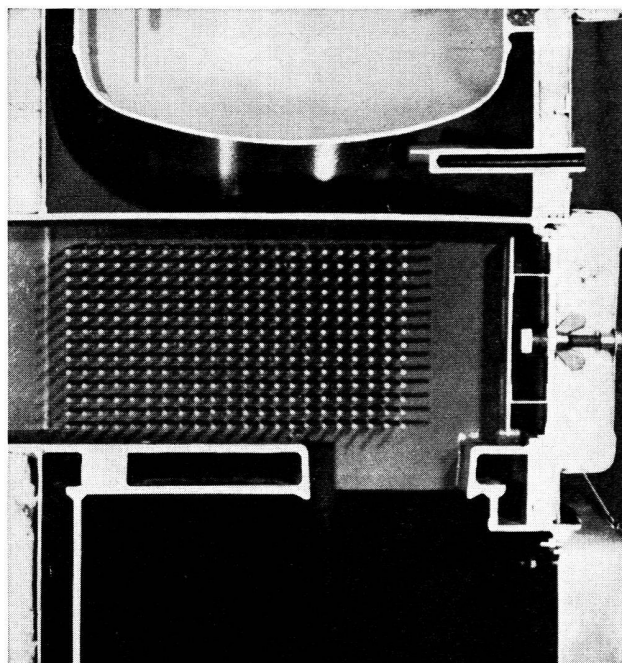
## Soustoiture



Le maître couvreur recommande la soustoiture comme un élément nécessaire du toit. Les plaques d'amiante-ciment marque «ETERNIT» et «GEA» en augmentent le pouvoir isolant. Elles forment une couverture étanche aux poussières, à la pluie, à la neige et à l'eau de fonte de celle-ci. Incombustibles, elles diminuent le danger d'incendie. La pose de la soustoiture «ETERNIT» ou «GEA» est simple et rapide. Eternit SA 8867 Niederurnen et 1530 Payerne

## Dimensions réduites, rendement record, forme idéale,

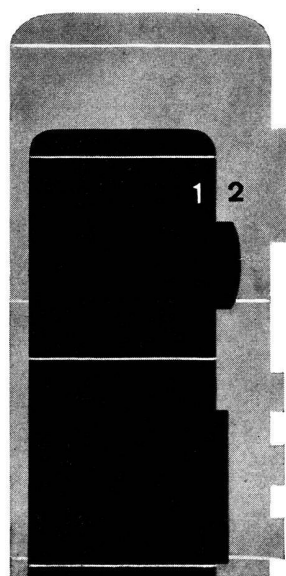
grâce à l'échangeur breveté CIPAG-SUNROD



### La chaudière combinée CIPAG-SUNROD

est construite en acier spécial de haute qualité. Son réservoir d'eau chaude est protégé contre la corrosion. Le foyer polycombustible permet une combustion parfaite du mazout ou du gaz et peut être instantanément adapté au charbon en cas de nécessité. Régulations simples ou électroniques ultra-modernes.

35 ans d'expérience dans la construction d'appareils thermiques.



CIPAG SA Vevey

# CIPAG

Fabrique de chaudières  
021/51 94 94